

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

(SICABLE)

Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA

Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi

République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le

**Lundi 19 Juillet 2010 à 10 heures
à l'hôtel PULLMAN, à ABIDJAN**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption d'un nouveau mode d'administration et de gestion de la Société ;
2. Extension de l'objet social de la Société ;
3. Utilisation des moyens de visioconférence et /ou téléconférence pour la tenue des réunions du Conseil d'Administration de la Société ;
4. Modifications corrélatives des statuts de la Société ;
5. Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Conseil d'Administration